

Fiche d'informations : La Cote Morningstar

- ▶ Permet aux investisseurs d'évaluer les rendements passés d'un fonds au sein des catégories de fonds.
- ▶ Permet aux investisseurs d'identifier rapidement et facilement les fonds qui valent un deuxième examen—ceux qui ont des rendements ajustés selon le risque supérieurs à ceux de leurs pairs.

Historique

La Cote Morningstar a paru pour la première fois au Canada en février 2000. Modelé sur la Cote Morningstar originale lancée en 1985 aux États-Unis, ce système de cotation de une à cinq étoiles permet aux investisseurs d'évaluer les rendements passés des fonds au sein de leur catégorie respective. L'arrivée de la Cote Morningstar a procuré à l'investisseur moyen un accès facile au concept des rendements ajustés selon le risque. En 2003, Morningstar a décidé de séparer les groupes de fonds mutuels et distincts et d'assigner les cotes Morningstar séparément au sein de chacun des groupements. Cette modification avait pour but d'éviter que la cote de certains fonds soit influencée injustement par des comparaisons à des véhicules de placement fondamentalement différents.

Méthodologie

Afin de déterminer la cote d'un fonds, le fonds et ses pairs sont classés selon leurs Rendements Morningstar ajustés au risque (RMAR) sur trois périodes : trois, cinq et 10 ans. Pour chaque période, si le fonds se retrouve parmi les meilleurs 10 % de sa catégorie, il reçoit cinq étoiles (Excellent); s'il obtient un résultat parmi les 22,5 % suivants, il obtient quatre étoiles (Supérieur); une place parmi les 35 % du milieu lui vaut trois étoiles (Moyen); ceux dans les 22,5 % qui suivent reçoivent deux étoiles (Inférieur); et les derniers 10 % se voient attribuer une étoile (Pauvre).

Seuls les fonds dans les catégories dénombrant 20 fonds et plus, disposant d'un historique de rendements d'au moins trois ans et déclarant leurs rendements après les frais sont cotés. De plus, Morningstar n'assigne pas de

cote aux fonds spéculatifs, ni aux fonds des catégories Capital de risque et Spécialités, car ces groupes englobent des fonds difficilement comparables.

La cotation des versions multiples d'un même fonds

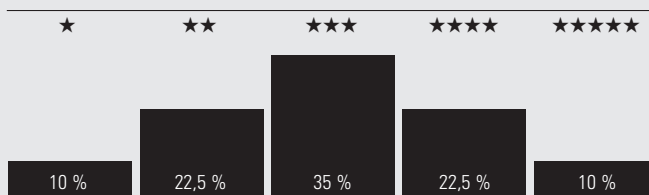
Lorsqu'elle assigne ses cotes Étoiles, Morningstar tient compte des situations où un fonds dispose de plusieurs catégories ou séries au sein du même groupe. Afin d'éviter qu'un même fonds n'occupe indûment trop d'espace dans le système de cotation, Morningstar envisage les fonds possédant plusieurs catégories de parts comme étant des fractions d'un seul fonds. Autrement dit, les différentes versions du fonds reçoivent chacune une cote, mais ne comptent collectivement que pour un seul fonds, laissant ainsi plus de place aux autres fonds méritants.

Avantages pour les investisseurs

La Cote Morningstar est une évaluation quantitative des performances passées du fonds—aussi bien les rendements que les risques—qui classe les fonds sur une échelle de une à cinq étoiles. Afin de mesurer les aptitudes des gestionnaires, le calcul de la cote se fait en fonction du groupe de pairs. Comme toujours, la Cote Morningstar ne constitue qu'une première étape au processus d'évaluation des fonds. Une cote élevée à elle seule ne suffit pas pour justifier une décision éclairée de placement. Cette évaluation ne représente pas l'opinion de Morningstar sur les rendements potentiels d'un fonds, elle ne fait que donner un aperçu rapide des rendements historiques ajustés selon le risque du fonds, par rapport à ceux de ses pairs. Les Cotes Morningstar sont calculées mensuellement.

Fonctionnement

Les fonds sont classés en fonction de leurs rendements ajustés selon le risque et les étoiles sont assignées aux fonds en fonction de leur performance par rapport à leurs pairs.



Les fonds sont cotés au sein de trois périodes—trois, cinq et 10 ans. Pour les fonds qui n'ont pas changé de catégorie tout au long de la période d'évaluation, la cote d'ensemble se calcule en fonction des pondérations suivantes :

Âge du fonds	Cote d'ensemble
Au moins trois ans, mais moins de cinq ans	100 % Cote sur trois ans
Au moins cinq ans, mais moins de dix ans	60 % Cote sur cinq ans 40 % Cote sur trois ans
Au moins 10 ans	50 % Cote sur 10 ans 30 % Cote sur cinq ans 20 % Cote sur trois ans